

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [3]

Artikel: FS dénonce

Autor: Hemmeler, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FS dénonce:

En page 3 de votre périodique de janvier 1980, je lis: « vous avez vos nuits pour arrondir votre salaire ». Figurez-vous que jeune étudiant, lors d'enquêtes menées avec quelques camarades, cette phrase était déjà jetée à la tête de jeunes vendeuses. L'une d'elle était soutien de famille, comme quoi, elle n'avait guère le temps de rôder la nuit!

Le sort de la vendeuse de magasin (il y a peut-être des exceptions que je serais content de connaître) est inhumain. Non seulement les heures de travail et le salaire plus bas que le travail à l'heure d'une femme de ménage, mais on leur refuse tout siège ou appui pendant les minutes inoccupées. Personnellement, j'aimerais mieux les voir détendues, plutôt que les traits tirés par la station debout. Toutes souffrent cruellement des jambes, des organes internes. Elles sont sans défense. Si les hommes étaient vendeurs, il y a longtemps qu'ils auraient leur syndicat.

Si je lis volontiers votre périodique, je ne me rappelle pas si vous avez déjà mené une enquête avec proposition d'une action. On lance des actions dans toutes les directions, y compris « Action-Prison ». Les vendeuses sont dans la prison d'un statut qui n'est plus de notre époque, aux améliorations multiples. Sont-elles les oubliées, les mal aimées de notre société de consommation à ce point? J'ai appris que certaines font des crises de nerfs, ou vont se cacher dans les toilettes pour pleurer. Ce personnel est changeant une fois « lessivé », il revient fort cher aux assurances maladies, etc.

Quelle est cette tradition inhumaine, quand on pourrait faire autrement. Je suis un vieux monsieur retraité, ce spectacle inchangé me fait mal. Ma femme partage entièrement ma vision des choses.

R. Hemmeler, Genève



Rectificatif

Dans notre dernier numéro, sous cette même rubrique, nous avons publié la lettre d'une lectrice qui comporte malheureusement une confusion. L'organisation qu'elle mentionne n'est pas l'Alliance mondiale, mais l'Alliance universelle des Unions chrétiennes.

D'autre part, nous serions reconnaissantes aux personnes qui nous écrivent de nous permettre de citer leur nom, ceci afin que des réponses éventuelles puissent leur être adressées.

Editorial

Beaucoup d'antiféministes ont l'habitude de corroborer leurs thèses par l'invocation de mère Nature. Si on la passe discrètement sous silence dans d'innombrables réalisations de la société industrielle, on ne manque pas de s'y référer, en revanche, quand il s'agit de justifier la distribution des rôles et attributs sexuels. On regarde en arrière et on constate avec satisfaction que le monde humain s'est toujours réglé, en ce domaine spécifiquement, selon un rigoureux mimétisme de la nature consacrant la femme comme réceptacle, et l'homme comme détenteur et dispensateur de la semence.

Dans ce bel édifice, toutefois, surgit une pierre d'achoppement qui n'est pas le fait de récentes révolutions mais qui elle aussi remonte à la nuit des temps. Dans ce numéro consacré à l'art au féminin, c'est l'occasion ou jamais de s'interroger à son sujet: je veux parler du couple séculaire de la muse et de l'artiste. Si primitivement, les muses étaient au nombre de trois, Hésiode en a par la suite défini neuf que les poètes ont encore multiplié dans toutes leurs métaphores de l'inspiration artistique: la muse est devenue le terme générique de la femme inspirant l'artiste, qu'elle soit son modèle, son épouse, sa compagne ou son idéal onirique.

Mais ce qui est étonnant, c'est de trouver dans ce couple une parfaite inversion des attributions sexuelles traditionnelles. La femme est ici l'inépuisable dispensatrice du germe artistique, celle qui insuffle, ensemence, communique à l'autre la substance indispensable à la création. C'est à l'homme que reviennent les affres de la transformation de ce germe, la gestation et l'accouchement final de la forme, du mot, de la ligne ou du trait. A en croire les critères de la nature, la muse fait preuve dans ce couple de capacités bien peu féminines. Elle peut distribuer à l'envi la substance fécondante en inspirant, volage, tous ceux qui viennent à elle. L'artiste, lui, est à sa merci, sa fertilité ne dépendant que d'elle: « Ma plume sinon vous ne sait autre sujet »...

Alors, de deux choses l'une. Soit l'accaparement de l'art par le sexe masculin est le fruit d'une tragique méprise de notre ère, eu égard aux rôles des sexes inscrits dans le grand livre de la nature: l'homme aurait dû être muse, et la femme artiste. Soit c'est du grand livre et de son modèle sexuel qu'il faut se méfier puisque depuis Homère, on trouve un mythe qui le contredit. C'est donc que ces « lois élémentaires » de la nature, autant que celles de l'histoire, sont toutes relatives. Elles se retournent sans crier gare contre ceux qui font appel à elles pour justifier l'ordre des choses et la destinée des sexes.

C. Chaponnière

Sommaire

	Pages
L'équipe de Femmes Suisses	2
Editorial et FS dénonce	3
La vie quotidienne	4
Suisse: à noter dans votre agenda	5
Courrier des lectrices	6
Actuel: M-renouveau et BIBA	7
Le point sur l'initiative pour l'égalité	8-9
Dossier: l'art au féminin	10-12
Une opinion	12
International	13-14
Société: le Salon de l'auto	15
D'un canton à l'autre	16-18
Travail: éducation, émancipation et activité féminine	19
L'écrivain du mois: Alice Curchod	20



KYBOURG

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
DE COMMERCE ET DE LANGUES
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 28 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice
Membre de l'Association genevoise des Écoles Privées
AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION

trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE

trilingue ou quadrilingue

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

trilingue ou quadrilingue

STÉNODACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS: 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss
Chamber of Commerce

ALLEMAND: 5 niveaux

ESPAGNOL: préparation aux examens de la Cámara oficial española de
comercio en Suiza

ITALIEN: préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Ali-
ghieri »

STÉNO ET DACTYLO: préparation aux Concours officiels de Suisse
romande.

D
I
P
L
O
M
E
S